

## **NOTE**

**Les épreuves du semestre 5 (UE 501, 502, 503, 504, 505) porteront sur l'ensemble des contenus abordés en présentiel ainsi que sur les supports pédagogiques mis à disposition dans le cadre du dispositif de rattrapage (polycopiés, cours en ligne, etc.).**

**PREMIERE SESSION**

**CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves** : 2 épreuves :

- La première épreuve est un dossier remis durant la période des examens de fin de semestre, portant sur les contenus du secteur psychologie sociale et valant 50% de la note finale de l'UE ;
- La deuxième épreuve porte sur le contenu de psychologie cognitive. Il s'agit d'un devoir collectif (à deux ou à trois max) réalisé en dehors des heures de TD, avec documents. Le rendu du devoir a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 50% de la note finale à l'UE. Elle porte sur l'ensemble des contenus de psychologie cognitive.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

**CONTROLE TERMINAL** :

**Nombre d'épreuves** : 2 épreuves :

- La première épreuve est une épreuve écrite sur table, réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h, sans document, durant la période des examens de fin de semestre. **Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur psychologie sociale.** Cette épreuve compte pour 50% de la note finale à l'UE.
- La deuxième épreuve porte sur le contenu de psychologie cognitive. Il s'agit d'un devoir collectif (2 étudiants maximum) ou individuel avec documents. Le rendu du devoir a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 50% de la note finale à l'UE. Elle porte sur l'ensemble des **contenus de psychologie cognitive.**

**Admission à 10/20**

## **DEUXIEME SESSION**

### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

**L'étudiant garde le bénéfice de report de la session 1 à la session 2 de la note obtenue en première session et repasse l'épreuve où il n'a pas obtenu la moyenne. En revanche, s'il ne valide pas l'UE lors de la deuxième session, il devra tout repasser l'année suivante.**

**Nombre d'épreuves :** 2 épreuves :

- La première épreuve est une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h, sans document. **Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur psychologie sociale.** Cette épreuve compte pour 50% de la note finale à l'UE.
- La deuxième épreuve est une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h, sans document. **Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur psychologie cognitive.** Cette épreuve compte pour 50% de la note finale à l'UE.

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE PY00502V**

**Responsables : S. Vautier**

**Intitulé : Epistémologie, démarches d'intervention, évaluation et tests Crédits ECTS : 6**

**PREMIERE SESSION**

**CONTROLE CONTINU**

La première épreuve est un dossier collectif à rendre pendant la période d'examens comptant pour 50% de la note finale

La deuxième épreuve est un écrit sur table de 1h30 pendant la période d'examens, portant sur l'ensemble du contenu de l'UE et comptant pour 50% de la note finale

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

**CONTROLE TERMINAL :**

Épreuve sur table de 1h30 sans document pendant la période d'examens portant sur l'ensemble du contenu comptant pour 100% de la note finale.

**Admission à 10/20**

**DEUXIEME SESSION**

**CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

Épreuve sur table de 1h30 sans document comptant pour 100% de la note finale.

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE PY00503V    Responsables : N.Cascino /N.Huet/V.Voltzenlogel**

**Intitulé : Psychologie Cognitive, psychologie sociale, neuropsychologie Crédits ECTS : 6**

**PREMIERE SESSION**

**CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves : 3 épreuves :**

- Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h, sans document, durant la période des examens de fin de semestre. **Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur psychologie sociale.** Cette épreuve compte pour 25% de la note finale à l'UE.
- Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h, sans document, durant la période des examens de fin de semestre. **Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur psychologie cognitive.** Cette épreuve compte pour 25% de la note finale à l'UE.
- Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h30, sans document, durant la période des examens de fin de semestre. **Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur neuropsychologie.** Cette épreuve compte pour 50% de la note finale à l'UE.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

**CONTROLE TERMINAL :**

**Nombre d'épreuves : 3 épreuves :**

- Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h, sans document, durant la période des examens de fin de semestre. **Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur psychologie sociale.** Cette épreuve compte pour 25% de la note finale à l'UE.
- Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h, sans document, durant la période des examens de fin de semestre. **Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur psychologie cognitive.** Cette épreuve compte pour 25% de la note finale à l'UE.
- Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h30, sans document, durant la période des examens de fin de semestre. **Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur neuropsychologie.** Cette épreuve compte pour 50% de la note finale à l'UE.

**Admission à 10/20**

## DEUXIEME SESSION

### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

**L'étudiant garde le bénéfice de report de la session 1 à la session 2 de la note obtenue en première session et repasse l'épreuve où il n'a pas obtenu la moyenne. En revanche, s'il ne valide pas l'UE lors de la deuxième session, il devra tout repasser l'année suivante.**

**Nombre d'épreuves :** 3 épreuves

- Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h, sans document. **Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur psychologie sociale.** Cette épreuve compte pour **25%** de la note finale à l'UE.
- Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h, sans document. **Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur psychologie cognitive.** Cette épreuve compte pour **25%** de la note finale à l'UE.
- Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de **1h30**, sans document. **Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur neuropsychologie.** Cette épreuve compte pour **50%** de la note finale à l'UE.

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**PREMIERE SESSION****CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves** (une épreuve peut comporter plusieurs notes) : 2

La première épreuve est un exposé oral réalisé de manière collective, avec documents. Cette épreuve a lieu à la fin du semestre durant les TD. Cette épreuve compte pour 50 % de la note finale à l'UE.

La deuxième épreuve est un écrit sur table sous forme de « crocs » et questions demandant des réponses courtes et/ou des questions sous forme de QCM d'une durée de 1h30 réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 50 % de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus.

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

**Admission à 10/20**

**CONTROLE TERMINAL : Une épreuve**

L'épreuve est un écrit sur table sous forme de « crocs » et questions demandant des réponses courtes et/ou des questions sous forme de QCM d'une durée de 1h30 réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 100 % de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus.

**Admission à 10/20**

**DEUXIEME SESSION**

Aucun report de note de la 1<sup>o</sup> session.

**CONTROLE CONTINU et TERMINAL : Une épreuve**

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1h30 réalisée de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique*

**PREMIERE SESSION**

**CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves**

3

3 épreuves :

(1) un devoir réalisé de manière collective à rendre à mi- semestre pendant les enseignements. Cette épreuve compte pour 25% de la note finale à l'UE et porte sur une partie des contenus de l'UE.

(2) un rapport écrit réalisé de manière collective. Le rendu du document a lieu à la fin du semestre pendant les enseignements. Cette épreuve compte pour 25% de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus.

(3) un écrit sur table d'une durée de 2 heures réalisé de manière individuelle, sans documents, pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 50% de la note finale de l'UE et porte sur la totalité des contenus de l'UE.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

**CONTROLE TERMINAL :**

Un écrit sur table d'une durée de 2 heures réalisé de manière individuelle, sans documents

**Admission à 10/20**

**DEUXIEME SESSION**

**CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

**Aucun report de note de la session 1 à la session 2**

Un écrit sur table d'une durée de 2 heures réalisé de manière individuelle, sans documents

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*



**PREMIERE SESSION**

**CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves** : 2 épreuves

La première épreuve est un exposé oral d'une durée de 10 minutes réalisé de manière collective avec documents (la présentation d'une problématique de recherche sur le développement émotionnel est attendue). Cette épreuve a lieu en fin de semestre pendant les TD et s'accompagne de la remise d'un document de deux pages. Cette épreuve compte pour 40% de la note finale à l'UE. Elle porte sur une partie des contenus.

La deuxième épreuve est un écrit sur table d'une durée de 2h réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 60% de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus enseignés.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

**CONTROLE TERMINAL :**

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 2h réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu durant la période des examens, compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus enseignés.

**Admission à 10/20**

**DEUXIEME SESSION**

**CONTROLE CONTINU et TERMINAL : Une épreuve**

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 2h réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus enseignés. Il s'agit d'un sujet de synthèse qui porte sur l'ensemble des contenus enseignés dans l'UE.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE PY0D504V**

**Responsables : Myriam GUEDJ**

**Intitulé : Introduction à la psychologie de la santé**

**Crédits ECTS : 6**

### **PREMIERE SESSION**

#### **CONTROLE CONTINU**

##### **Nombre d'épreuves : 2**

Epreuve de TD : 1 épreuve sur table de 2H en fin de semestre comptant pour 40% de la note finale. Les documents ne sont pas autorisés pour la réalisation de cette épreuve.

Epreuve de CM : 1 épreuve sur table d'1,5H pendant la période des examens comptant pour 60% de la note finale. Les documents ne sont pas autorisés pour la réalisation de cette épreuve.

##### **Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

#### **CONTROLE TERMINAL :**

Une épreuve sur table d'1,5H pendant la période des examens comptant pour 100% de la note finale. Les documents ne sont pas autorisés pour la réalisation de cette épreuve.

##### **Admission à 10/20**

### **DEUXIEME SESSION**

#### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

Une épreuve sur table d'1,5H pendant la période des examens comptant pour 100% de la note finale. Les documents ne sont pas autorisés pour la réalisation de cette épreuve.

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

##### **Admission à 10/20**

**Modalités de Contrôle : UE PY0E504V**

**Responsables : Julien Teyssier**

**Intitulé** : Psychologie Interculturelle

**Crédits ECTS : 6**

### **PREMIERE SESSION**

#### **CONTROLE CONTINU**

##### **Nombre d'épreuves 2**

La première épreuve est un examen sur table sans documents d'une durée de 2 heures pendant la période d'examens. Cette épreuve porte sur l'ensemble du contenu des CM. L'étudiant devra répondre à une question au choix. Le CC1 compte pour 50% de la note finale.

La deuxième épreuve est un dossier collectif de 5 pages, en s'appuyant sur les modalités présentées pendant les séances de Td. Le CC2 compte pour 50% de la note finale.

##### **Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

#### **CONTROLE TERMINAL :**

Examen sur table de 2h sans documents pendant la période d'examens portant sur l'ensemble du contenu de l'UE. L'étudiant devra répondre à une question au choix.

##### **Admission à 10/20**

### **DEUXIEME SESSION**

#### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

Examen sur table de 2h sans documents pendant la période d'examens portant sur l'ensemble du contenu de l'UE. L'étudiant devra répondre à une question au choix.

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE PY 0F504V**

**Responsables : Valérie Igier**

**Intitulé : Psychologie clinique en gérontologie**

**Crédits ECTS : 6**

**PREMIERE SESSION**

**CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves : 2**

CC1 : Un dossier collectif sur la base d'analyse d'articles et des éléments du CM comptant pour 40% de la note globale. Le dossier sera remis lors de la dernière séance de TD.

CC2 : Un examen sur table de 1h30 sans documents pendant la période d'examens sur l'ensemble de contenus et comptant pour 60% de la note finale.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

**CONTROLE TERMINAL :**

Un examen sur table de 1H30 sans documents (100% de la note totale)

**Admission à 10/20**

**DEUXIEME SESSION**

**CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

Un examen sur table de 1H30 sans documents (100% de la note totale)

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE PY0G504V**

**Responsables : M. Bourjade**

**Intitulé : Psychologie comparée : connaître l'animal pour comprendre l'humain**

**Crédits ECTS : 6**

**PREMIERE SESSION**

**CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves** : 2 épreuves à coefficient similaire.

1 dossier collectif à rendre lors de la dernière séance de TD (50% de la note finale)

1 examen sur table durant la session d'examens d'une durée de 2h00 (50% de la note finale)

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

**CONTROLE TERMINAL :**

1 examen sur table d'une durée de 2h00 pendant la période d'examens.

**Admission à 10/20**

**DEUXIEME SESSION**

**CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

1 examen sur table d'une durée de 1h30 pendant la période d'examens.

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : PY00505V**

**Responsable : Jacques PY**

**Intitulé : Techniques d'entretien**

**Crédits ECTS: 3**

**PREMIERE SESSION**

**CONTROLE CONTINU : Une épreuve**

**Nombre d'épreuves** (une épreuve peut comporter plusieurs notes) : 1

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1 heure réalisée de manière individuelle sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus de l'UE.

Assiduité obligatoire aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

**Admission à 10/20**

**CONTROLE TERMINAL : Une épreuve**

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1 heure réalisée de manière individuelle sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus de l'UE.

**Admission à 10/20**

**DEUXIEME SESSION**

Aucun report de note de la 1<sup>o</sup> session.

**CONTROLE CONTINU et TERMINAL : Une épreuve**

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1 heure réalisée de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus de l'UE.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**PREMIERE SESSION**

**CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves** (une épreuve peut comporter plusieurs notes) : 1

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1 heure réalisé de manière individuelle sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus de l'UE.

Assiduité obligatoire aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

**Admission à 10/20**

**CONTROLE TERMINAL : Une épreuve**

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1 heure réalisé de manière individuelle sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus de l'UE.

**Admission à 10/20**

**DEUXIEME SESSION**

Aucun report de note de la 1<sup>o</sup> session.

**CONTROLE CONTINU et TERMINAL : Une épreuve**

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1 heure réalisée de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus de l'UE.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE PY01OP5V Responsables : Zohra**

**GUERRAOUI Intitulé : Diversité des cultures et interculturel Crédits**

**ECTS : 3**

**PREMIERE SESSION**

**CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves :**

2 épreuves sur table sans document de 1h, une à mi-parcours, l'autre en fin de parcours (hors session d'examen) chacune comptant pour 50% de la note finale

**Admission à 10/20**

**CONTROLE TERMINAL :**

1 épreuve sur table sans document de 1h30 pendant la période d'examen portant sur l'ensemble des contenus

**Admission à 10/20**

**DEUXIEME SESSION**

**CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

1 épreuve sur table sans document de 2h

**Admission à 10/20**



**Modalités de Contrôle : UE PY00601V**  
**Loubère, C.Safont-Mottay)**

**Responsables : N.Séjourné (S. Bourdet-**

**Intitulé** Psychologie Clinique, Psychopathologie et Psychologie du Développement  
**Crédits ECTS : 6**

## **PREMIERE SESSION**

### **CONTROLE CONTINU : 2 épreuves**

**Pour le secteur Psychologie clinique/psychopathologie (50% de la note finale à l'UE) : 2 épreuves**

- Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h, sans document, à la sixième séance de TD. Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur psychopathologie.
- Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h, sans document, à la douzième séance de TD. Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur psychologie clinique.

Ces épreuves comptent pour 50% de la note finale à l'UE.

**Pour le secteur Psychologie du développement (50% de la note finale à l'UE) : 1 épreuve**

- Un dossier réalisé collectivement à remettre à la dernière séance de TD portant sur les contenus du secteur psychologie du développement.

Cette épreuve compte pour 50% de la note finale à l'UE.

### **Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### **CONTROLE TERMINAL**

**Nombre d'épreuves** (une épreuve peut comporter plusieurs notes): 2

- Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h, sans document, durant la période des examens. Elle porte sur l'ensemble des **contenus du secteur clinique/psychopathologie**. Cette épreuve compte pour 50% de la note finale à l'UE.
- Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h, sans document, durant la période des examens. Elle porte sur l'ensemble des **contenus du secteur psychologie du développement**. Cette épreuve compte pour 50% de la note finale à l'UE.

### **Admission à 10/20**

## **DEUXIEME SESSION**

### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL : 2 épreuves**

**L'étudiant garde le bénéfice de report de la session 1 à la session 2 de la note obtenue en première session et repasse l'épreuve où il n'a pas obtenu la moyenne. En revanche, s'il ne valide pas l'UE lors de la deuxième session, il devra tout repasser l'année suivante.**

**Nombre d'épreuves** (une épreuve peut comporter plusieurs notes) : 2

- Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h, sans document, durant la période des examens. **Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur clinique/psychopathologie.** Cette épreuve compte pour 50% de la note finale à l'UE.
- Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h, sans document, durant la période des examens. **Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur psychologie du développement.** Cette épreuve compte pour 50% de la note finale à l'UE.

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE PY00602V Responsables : Caroline Dupeyrat & Liliana Rico Duarte**

**Intitulé :** Techniques d'expérimentation et Statistiques **Crédits ECTS : 6**

**PREMIERE SESSION**

**CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves :** 2

CC1 une épreuve sur table de 2h à mi-parcours sans documents. Cette épreuve sera réalisée en dehors des séances de CM et de TD et comptera pour 40% de la note finale

CC2 une épreuve sur table de 2h pendant la période d'examens, sans documents et portant sur l'ensemble de contenus de CM et de TD. Elle comptera pour 60% de la note finale.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

**CONTROLE TERMINAL :**

Une épreuve sur table de 2h pendant la période d'examens sans documents et portant sur l'ensemble de contenus de CM et de TD. Elle comptera pour 100% de la note finale.

**Admission à 10/20**

**DEUXIEME SESSION**

**CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

Une épreuve sur table de 2h pendant la période d'examens sans documents et portant sur l'ensemble de contenus. Elle comptera pour 100% de la note finale.

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE PY00603V**

**Responsables : Claire Safont-Mottay (N. Séjourné, S. Bourdet-Loubère, A. Beaumatin)**

**Intitulé : Psychologie Clinique, Psychopathologie, Psychologie du développement et Analyse du discours**

**Crédits ECTS : 6**

**PREMIERE SESSION**

**CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves** (une épreuve peut comporter plusieurs notes) : 3

- Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 45 mn, sans document, durant la période des examens de fin de semestre. **Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur clinique/psychopathologie.** Cette épreuve compte pour 25% de la note finale à l'UE.
- Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 45mn, sans document, durant la période des examens de fin de semestre. **Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur psychologie du développement.** Cette épreuve compte pour 25% de la note finale à l'UE.
- Une épreuve portant sur le contenu d'analyse du discours. Il s'agit d'un exposé collectif à la fin des enseignements de TD. **L'épreuve porte sur l'ensemble des contenus d'analyse du discours.** Cette épreuve compte pour 50% de la note finale à l'UE.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

**CONTROLE TERMINAL :**

**Nombre d'épreuves** (une épreuve peut comporter plusieurs notes) : 3

- Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 45 mn, sans document, durant la période des examens de fin de semestre. **Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur clinique/psychopathologie.** Cette épreuve compte pour 25% de la note finale à l'UE.
- Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 45mn, sans document, durant la période des examens de fin de semestre. **Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur psychologie du développement.** Cette épreuve compte pour 25% de la note finale à l'UE.
- Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h, sans document, durant la période des examens de fin de semestre. **Elle porte sur l'ensemble des contenus d'analyse du discours.** Cette épreuve compte pour 50% de la note finale à l'UE.

**Admission à 10/20**

**CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

**L'étudiant garde le bénéfice de report de la session 1 à la session 2 de la note obtenue en première session et repasse l'épreuve où il n'a pas obtenu la moyenne. En revanche, s'il ne valide pas l'UE lors de la deuxième session, il devra tout repasser l'année suivante.**

**Nombre d'épreuves** (une épreuve peut comporter plusieurs notes) : 3

- Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 45 mn, sans document, durant la période des examens. **Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur clinique/psychopathologie.** Cette épreuve compte pour 25% de la note finale à l'UE.
- Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 45mn, sans document, durant la période des examens. **Elle porte sur l'ensemble des contenus du secteur psychologie du développement.** Cette épreuve compte pour 25% de la note finale à l'UE.
- Une épreuve écrite sur table réalisée de manière individuelle, d'une durée de 1h, sans document, durant la période des examens. **Elle porte sur l'ensemble des contenus d'analyse du discours.** Cette épreuve compte pour 50% de la note finale à l'UE.

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE PY6A04V**

**Responsables : S. Croity-Belz**

**Intitulé : Psychologie sociale. Le groupe, objet et moyen de l'intervention**

**Crédits ECTS : 6**

**PREMIERE SESSION**

**CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves : 2**

La première épreuve consiste en un exposé oral réalisé de manière collective avec documents. Cette épreuve est complétée par la remise d'un document écrit. Elle a lieu en fin de semestre pendant les TD et compte pour 40% de la note finale de l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus.

La deuxième épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1h30 réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu durant la période des examens. Cette épreuve compte pour 60% de la note finale de l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus enseignés.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD et à la journée de réunion discussion.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

**CONTROLE TERMINAL : une épreuve**

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1h30 réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu durant la période des examens, compte pour 100% de la note de l'UE et porte sur la totalité des contenus enseignés.

**Admission à 10/20**

**DEUXIEME SESSION**

**CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

Aucun report de note de la 1<sup>ère</sup> session.

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1h30 réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu durant la période des examens, compte pour 100% de la note de l'UE et porte sur la totalité des contenus enseignés.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1<sup>ère</sup> session et qu'il a composé à la 2<sup>ème</sup> session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**PREMIERE SESSION**

**CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves : 4**

- Trois épreuves consistent en un examen sur table d'1h, durant une séance CM, chacun portant sur un chapitre du CM. L'épreuve est sans document. Chaque épreuve compte pour 20% de la note finale et est notée sur 20 points.
- La quatrième épreuve correspond à un travail (dossier écrit individuel) à rendre durant la période des examens, noté sur 20 et comptant pour 40% de l'épreuve. Le dossier dont le contenu renvoie aux TD, comportera notamment une synthèse de 3-5 articles scientifiques, l'analyse cognitive d'une tâche et éventuellement un recueil de données.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

**CONTROLE TERMINAL :**

- Une épreuve écrite individuelle, sans document, notée sur 20 points.

Durée de l'épreuve :  
1h30 Admission à 10/20

**Admission à 10/20**

**DEUXIEME SESSION**

**CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

- Une épreuve écrite individuelle, sans document, notée sur 20 points.

Durée de l'épreuve : 1h30  
Admission à 10/20

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

## **PREMIERE SESSION**

### **CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves** : 3

1) La première évaluation est **une épreuve orale collective** (exposé de groupe) à mi-semester présentant la question de terrain examinée et sa problématisation à partir des apports du cours et d'un travail de synthèse d'articles, avec remise à l'enseignant des supports construits collectivement pour l'exposé (diaporama et commentaires). Cette épreuve compte pour **25% de la note à l'UE**.

2) La deuxième évaluation est **une épreuve orale collective** (exposé de groupe) à la fin du semestre présentant la démarche de recherche mise en œuvre et la réponse apportée à la question de terrain traitée, avec remise à l'enseignant des supports construits collectivement pour l'exposé (diaporama et commentaires). Cette épreuve compte pour **25% de la note à l'UE**.

3) La troisième évaluation est une **épreuve écrite individuelle sans document** (examen sur table) portant sur l'ensemble du contenu du cours magistral. Cette épreuve compte pour **50% de la note à l'UE**.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

### **CONTROLE TERMINAL** :

**Nombre d'épreuve** : 1

L'évaluation est une **épreuve écrite individuelle sans document** (examen sur table) portant sur l'ensemble du contenu du cours magistral. Cette épreuve compte pour **100% de la note à l'UE**.

**Admission à 10/20**

## **DEUXIEME SESSION**

### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL** :

**Nombre d'épreuve** : 1

L'évaluation est une **épreuve écrite individuelle sans document** (examen sur table) portant sur l'ensemble du contenu du cours magistral. Cette épreuve compte pour **100% de la note à l'UE**.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*



**PREMIERE SESSION****CONTROLE CONTINU****Nombre d'épreuves** : 2

La première épreuve est un dossier ou un exposé oral d'une durée d'environ 30mn réalisée de manière individuelle ou en groupe (jusqu'à 3 étudiants). Cette épreuve a lieu en fin de semestre (rendu du dossier) ou en cours de semestre pour les exposés oraux. Cette épreuve compte pour 50% de la note finale à l'UE. Elle porte sur une partie des contenus.

La deuxième épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1h30 réalisée de manière individuelle avec ou sans documents. Cette épreuve a lieu à la fin du semestre en amphî. Cette épreuve compte pour 50% de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité ou une partie des contenus de l'UE.

**Admission à 10/20****Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

**CONTROLE TERMINAL : Une épreuve**

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1h30 réalisée de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens ; elle compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus

**Admission à 10/20****DEUXIEME SESSION****CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1h30 réalisée de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens ; elle compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus des trois enseignements magistraux dispensés au sein de l'UE (à l'exclusion des contenus dispensés en TD, donc).

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

PREMIERE SESSION

**CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves : 3**

L'épreuve se compose :

- un examen écrit d'une durée d'une heure et demi réalisée de manière individuelle, sans document. Cette épreuve aura lieu en amphithéâtre, au cours de la période des examens. Cette épreuve compte pour 50% de la note finale à l'UE. Elle porte sur l'ensemble des enseignements dispensés en CM.
- deux dossiers individuels à rendre à la 6<sup>ième</sup> et 12<sup>ième</sup> séance de TD, les deux dossiers comporteront chacun pour 25% de la note finale.

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

**Admission à 10/20**

**CONTROLE TERMINAL**

**Nombre d'épreuves : 1**

L'épreuve du contrôle terminal est un examen écrit d'une durée d'une heure et demi, réalisé de manière individuelle, sans document. Cette épreuve aura lieu en amphithéâtre, au cours de la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE. Elle porte sur l'ensemble des enseignements dispensés en CM

**Admission à 10/20**

DEUXIEME SESSION

**CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

L'épreuve est un examen écrit d'une durée d'une heure et demi, réalisé de manière individuelle, sans document. Cette épreuve aura lieu en amphithéâtre, au cours de la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE. Elle porte sur l'ensemble des enseignements dispensés

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE PY0G604V**  
**Intitulé : Cerveau, hormones et santé**

**Responsables : C. Mélan**  
**Crédits ECTS : 6**

**PREMIERE SESSION**

**CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves**

2

- Une épreuve en TD, à la fin de semestre (40% de la note finale): Exposé oral + dossier collectif
- Une épreuve pendant la période des examens : épreuve sur table portant sur l'ensemble des contenus de l'UE (60% de la note finale)

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

**CONTROLE TERMINAL :**

Epreuve sur table portant sur l'ensemble des contenus de l'UE (100% de la note)

**Admission à 10/20**

**DEUXIEME SESSION**

**CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

Épreuve sur table portant sur l'ensemble des contenus de l'UE (100% de la note)

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

---

**Modalités de Contrôle : UE PY00605V    Responsables : Corinne Chabaud V. Igier**

**Intitulé :**     Stage

**Crédits ECTS : 3**

---

**PREMIERE SESSION**

**CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves 2**

La première épreuve est constituée de deux fiches de travail réalisées de manière individuelle, avec documents. Cette épreuve a lieu à mi-semester et compte pour 25% de la note finale à l'UE. Elle porte sur une partie des contenus.

La deuxième épreuve est un rapport écrit réalisé de manière individuelle. Le rendu du document, a lieu dans la période des examens, à la date fixée par le responsable de l'UE. Cette épreuve compte pour 75% de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus.

**Admission à 10/20**

**Assiduité obligatoire** aux séances de TD.

L'étudiant non assidu conserve le droit d'assister aux cours et de participer aux examens. En revanche, s'il a composé, la non assiduité sera sanctionnée par l'attribution de la note zéro comme moyenne officielle de l'UE.

**CONTROLE TERMINAL :**

**Rapport de stage écrit**

**Admission à 10/20**

**DEUXIEME SESSION**

**CONTROLE CONTINU et TERMINAL :**

**Rapport de stage écrit**

**Code UE : PY01OP6V**

**Responsable : Aurélie SIMOES-PERLANT**

***Intitulé* : L'enfant, la lecture et l'écriture**

**Crédits : ECTS :3**

## **PREMIERE SESSION**

### **CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves** (une épreuve peut comporter plusieurs notes) : 1

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée d'1 heure réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu dans la période des examens. Cette épreuve compte pour 100 % de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus.

**Admission à 10/20**

### **CONTROLE TERMINAL : Une épreuve**

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée d'1 heure réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu dans la période des examens, compte pour 100 % de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus.

**Admission à 10/20**

## **DEUXIEME SESSION**

Aucun report de note de la 1<sup>o</sup> session.

### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL : Une épreuve**

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée d'1 heure réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve compte pour 100 % de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle** : PY02OP6V  
Catteeuw  
**Intitulé** : Introduction à la psychanalyse  
**ECTS** : 3

**Responsable** : Michelle

**Crédits**

## PREMIERE SESSION

### CONTROLE CONTINU

**Nombre d'épreuves** (une épreuve peut comporter plusieurs notes) : 1

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1 heure 30 réalisé de manière individuelle sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus enseignés.

**Admission à 10/20**

### CONTROLE TERMINAL : Une épreuve

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1 heure 30 réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu dans la période des examens, compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus de l'UE.

**Admission à 10/20**

## DEUXIEME SESSION

Aucun report de note de la 1<sup>o</sup> session.

### CONTROLE CONTINU et TERMINAL : Une épreuve

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1 heure 30 réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu dans la période des examens, compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus de l'UE.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*

**Modalités de Contrôle : UE 606 PY03OP6V**

**Responsable : Loïc Caroux**

**Intitulé : Ergonomie, psychologie et jeux vidéo**

**Crédits ECTS : 3**

### **PREMIERE SESSION**

#### **CONTROLE CONTINU**

**Nombre d'épreuves** (une épreuve peut comporter plusieurs notes) : 1

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1 heure 30 réalisé de manière individuelle sans documents. Cette épreuve a lieu pendant la période des examens. Cette épreuve compte pour 100% de la note finale à l'UE. Elle porte sur la totalité des contenus enseignés.

**Admission à 10/20**

#### **CONTROLE TERMINAL : Une épreuve**

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1 heure 30 réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu dans la période des examens, compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus de l'UE.

**Admission à 10/20**

### **DEUXIEME SESSION**

Aucun report de note de la 1<sup>o</sup> session.

#### **CONTROLE CONTINU et TERMINAL : Une épreuve**

L'épreuve est un écrit sur table d'une durée de 1 heure 30 réalisé de manière individuelle, sans documents. Cette épreuve a lieu dans la période des examens, compte pour 100% de la note à l'UE et porte sur la totalité des contenus de l'UE.

**Admission à 10/20**

*Récupération de la meilleure des 2 notes finales obtenues au titre de chaque session : dans le cas où l'étudiant a été ajourné à la 1ère session et qu'il a composé à la 2ème session, la meilleure des 2 notes sera retenue : cette récupération est automatique.*